

# Accès au marché du travail pour les personnes réfugiées avec Aufenthaltsgestattung et Duldung

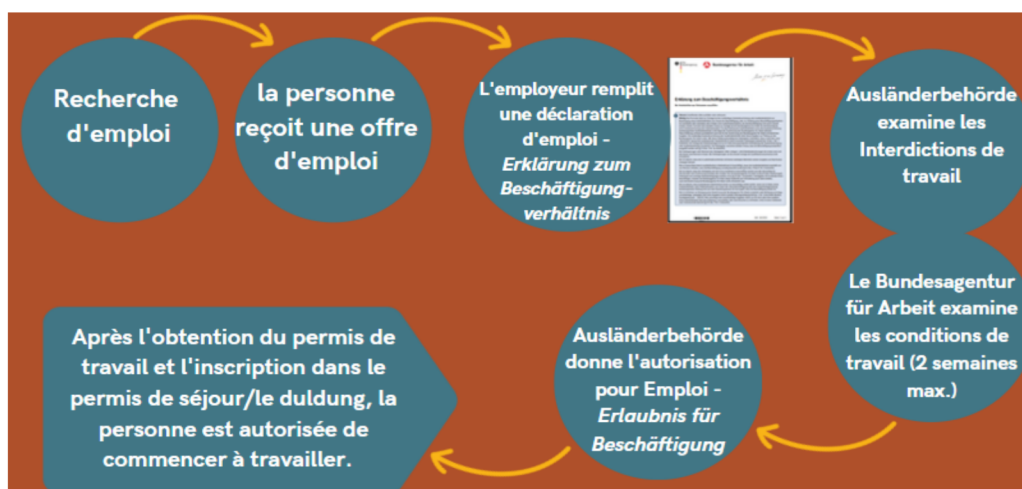
## Informations générales

Vous avez un « Aufenthaltsgestattung » (permis de séjour) ou un « Duldung » (statut d'étranger toléré) ?

Vous voulez commencer un travail, une formation en entreprise ou un stage ?

Pour chaque emploi, vous avez toujours besoin d'abord de l'autorisation du **service des étrangers** (Ausländerbehörde). Au cours des quatre premières années en Allemagne, l'**Agence fédérale pour l'emploi** (Bundesagentur für Arbeit) doit également donner son accord dans de nombreux cas.

## Comment demander une autorisation de travail ?



## Interdiction de travailler (et exceptions) pour les personnes provenant de « pays d'origine sûrs »

Vous venez de ce que l'on appelle les « pays d'origine sûrs » (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Ghana, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, République de Moldavie, Sénégal et Serbie) ? Dans ce cas, il est généralement interdit de travailler. Exception : vous venez de la République de Moldavie ou de Géorgie et avez :

- quitté le centre de premier accueil et
- déposé une demande d'asile avant le 30.08.2023 ou
- séjourné sur le territoire national sans déposer de demande d'asile à cette date (30.08.2023), en étant tolérés.

## Autres interdictions de travailler en cas de Duldung :

- En cas de Duldung pour les personnes dont l'identité n'est pas clarifiée (§ 60b AufenthG)
- Si l'expulsion n'est pas possible pour des raisons dont l'intéressé est responsable
- En cas d'entrée sur le territoire uniquement en raison de la perception de prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG)

**Qui obtient un Duldung en vertu du § 60b AufenthG ?**

Surtout les personnes qui  
→ ne font pas d'efforts pour obtenir un passeport et  
→ qui ne peuvent donc pas être expulsées.

## Accès au marché du travail avec Aufenthaltsgestattung

Je viens de... J'habite ...	Tous les pays d'origine sauf les « pays d'origine sûrs »
<b>Dans une structure d'accueil</b>	Du 1er au 6e mois* : interdiction de travailler À partir du 7e mois* : droit à l'autorisation d'emploi
<b>Pas dans une structure d'accueil</b>	Du 1er au 3e mois** : interdiction de travailler Du 4e au 6e mois** : discrétion (« Kann-Regelung ») À partir du 7e mois* : droit à l'autorisation d'emploi
*à partir du dépôt de la demande d'asyle **à partir du séjour antérieur autorisé, toléré ou permis	

## Accès au marché du travail avec Duldung

Je viens de... J'habite ...	Tous les pays d'origine s'il n'y a pas d'interdiction de travailler
<b>Dans une structure d'accueil</b>	Du 1er au 6e mois : interdiction de travailler À partir du 7e mois* : obligation liée au pouvoir discrétionnaire (« règle théorique ») („Soll-Regelung“)
<b>Pas dans une structure d'accueil</b>	Du 1er au 3e mois** : en règle générale, interdiction de travailler À partir du 4e mois** : obligation liée au pouvoir discrétionnaire (« règle théorique ») („Soll-Regelung“)
* de la possession d'un Duldung conformément à l'article 60a AufenthG ** d'un séjour antérieur autorisé, toléré ou permis. En cas d' « imminence de mesures concrètes visant à mettre fin au séjour », c'est toujours le pouvoir d'appréciation qui s'applique (« Kann-Regelung »)	

Cette brochure offre un aperçu général. **Vous avez des questions spécifiques sur l'accès au marché du travail ou vous avez besoin d'informations supplémentaires ?**

Les membres du réseau WIR vous conseilleront volontiers ! Vous trouverez ici un aperçu de tous le réseau WIR : [2024-01-29 Übersicht Projektlandschaft WIR \(esf.de\)](#)

CONTACT:

Cet outil de travail, mis à jour en juillet 2024, a été élaboré dans le cadre du groupe de travail « Stabilisation du séjour » des réseaux WIR. Il ne reflète pas la position juridique du BMAS ou de l'UE.

Die bundesweite AG Aufenthaltsverfestigung wird im Rahmen des Programms „WIR – Netzwerke integrieren Geflüchtete in den regionalen Arbeitsmarkt“ durch das Bundesministerium für Arbeit und Soziales und die Europäische Union über den Europäischen

Gefördert durch:

